

## **Mobilisation de la communauté éducative de Baker le 3 décembre**

### **RENDEZ-VOUS devant la mairie de Saint-Ouen à 12h30**

#### **Pas d'élève à la rue Pas d'élève en danger**

Deux familles du collège Joséphine Baker se trouvent dans des situations d'extrême urgence, l'une est sans domicile et l'autre est sur le point d'être mise à la rue, sa demande d'asile ayant été refusée : pas de trêve hivernale pour les étrangers. Pas de trêve pour un petit enfant de 6 ans jeté dans le froid, pas de trêve pour une grand-mère malade et incapable de se déplacer, pas de trêve pour des adolescents de 13, 11 et 18 ans qui ne souhaitent qu'un abri et un peu de chaleur.

Nous rejoignons le lycée Paul Eluard de Saint-Denis, où est aussi scolarisé un des enfants de ces familles, mobilisé pour que leur élève ne se retrouve pas à la rue.

Nous rejoignons le lycée Blanqui de Saint-Ouen mobilisé contre la décision d'Obligation de Quitter le Territoire Français à l'encontre d'un étudiant de l'établissement.

Ces situations trop nombreuses nous indignent. En tant que personnel de l'Éducation Nationale, dont le rôle est d'assurer l'enseignement et l'éducation de TOUS nos élèves nous savons qu'un élève soumis aux aléas du 115 ne peut pas étudier. Nous savons que des parents soumis aux aléas du 115, ne peuvent pas suivre l'éducation et la scolarité de leurs enfants. En tant que citoyens de la République française, porteuse des valeurs inscrites dans sa devise, dans la déclaration des droits de l'Homme et signataire de la convention internationale des droits de l'enfant, nous exigeons l'application de ces valeurs.

Nous, membres du collège Joséphine Baker, nous rassemblerons devant la mairie de Saint-Ouen-Sur-Seine le mardi 3 décembre à 12h30. Par ailleurs, nous refuserons symboliquement d'assurer notre fonction de personnel éducatif durant cette journée et nous nous réunirons pour alerter les pouvoirs publics et les médias sur ces situations inacceptables.

Nous mettrons en place des actions futures pour aider ces familles et ces enfants qui ont le droit de recevoir le même enseignement que leurs camarades, et dans les mêmes conditions.

Nous rejoignons les établissements rennais et le lycée Blanqui et nous déclarons le collège Joséphine Baker Zone d'Enfance Protégée.

**Venez nombreux : plus la mobilisation sera massive, plus l'impact de notre action sera important.**

Le personnel du collège Joséphine Baker mobilisé